MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 459 22 mars 2002

SOMMAIRE

ACS, Aviation & Consultants Services S.A., Lu-	Firstrand International Asset Management S.A.,
xembourg	Luxembourg
Accord Europe Investment S.A., Luxembourg 22026	Fondation Pro Familia, Dudelange 2203
AGL Luxembourg S.A., Strassen 22029	Fop Luxembourg S.A., Luxembourg 2200
Albaha Holdings S.A., Luxembourg	Fri Feeder Advisory Company S.A., Luxembourg 2201
Au Charme d'Autrefois, S.à r.l., Luxembourg 22010 Fri Feeder Advisory Company S.A., Luxem	
B & B Europe, S.à r.l., Luxembourg 22008	Frou-Frou, S.à r.l., Luxembourg
timmob S.A., Luxembourg 22026 Gaheraupa Holding S.A., Luxembourg	
Bergmann AG, Luxembourg 22005	Geradpark S.A., Luxembourg
Bilux, S.à r.l., Luxembourg 22007	Gestor Société Fiduciaire, S.à r.l., Luxembourg 2200
Bormac Consulting, S.à r.l., Luxembourg 22007	Globalux International S.A., Luxembourg 2202
Boutique Amour, GmbH, Luxembourg 22013	Glycoferm Research, S.à r.l., Luxembourg 2201
Cadake Transport International S.A., Stadtbredi-	Goodyear Luxembourg Tires S.A., Colmar-Berg. 2199
mus	Goodyear S.A., Colmar-Berg 21993
Cadake Transport International S.A., Stadtbredi-	Gotix Investments S.A., Luxembourg 2201
mus	Hal, S.à r.l., Larochette
Calfin Holding S.A., Luxembourg 22024	Heverdi S.A., Luxembourg 2202
Calorilux, S.à r.l., Bettembourg 22009	Holiday International Company S.A., Luxem-
Carin Holding S.A	bourg 2203
Carmian S.A., Luxembourg 22031	Holiday International Company S.A., Luxem-
Chauffage du Nord, S.à r.l., Cruchten 22011	bourg 2203
Clemency Trading S.A., Luxembourg 22004	Ile S.A., Bertrange
Compu-Trading Luxembourg, S.à r.l., Mamer 22008	III S.A., Luxembourg 2202
Consreal S.A., Luxembourg 22026	IMH S.A., Luxembourg 2201
Croyle S.A., Luxembourg	Immeuble Holding S.A., Luxembourg 2200
Czeck Engineering and Architecture Holding S.A.,	Immo-Design, S.à r.l., Foetz 2201
Luxembourg	Innotecnis Europe S.A., Luxembourg 2202
D Invest Lux S.A., Dudelange	International Management & Marketing S.A., Lu-
Daleima S.A., Luxembourg	xembourg
Disport Luxembourg S.A., Walferdange 22011	Jamiwere, S.à r.l., Brouch 2201
Eldofin Holding S.A., Luxembourg 21988	Logistik and Distribution S.A., Luxembourg 2202
Erice S.A	Lucosy, S.à r.l., et Cie, Luxembourg 22000
Etoile Promotions, S.à r.l., Luxembourg 21999	Lucosy, S.à r.l., Luxembourg 2200
Europaïsche Finanzstruktur S.A., Luxembourg 22004	Lux-Loisirs, S.à r.l., Esch-sur-Alzette 2201
Europe Property S.A., Luxembourg 22003	M.S.I., S.à r.I., Luxembourg
European Synergies S.A	Macri S.A., Luxembourg 2202
Eurverpack S.A., Luxembourg 22002	Malamute S.A., Luxembourg 2200
F.P.T. Holding S.A	Merc Invest S.A., Luxembourg 2202
F.R.A., Formation, Analyses et Recherches, S.A.,	Michanne S.A., Luxembourg
Luxembourg	Milemagnum, S.à r.l., Kehlen,

Milemagnum, S.à r.l., Kehlen	22013	R.L.P. S.A., Dudelange	22018
Misys International S.A., Luxembourg	22028	Retix S.A., Luxembourg	22015
Misys International S.A., Luxembourg	22028	Rodaco, S.à r.l., Luxembourg	22009
Mondial Vacation Club S.A	21999	Saga Iceland Woll, S.à r.l., Hostert	22029
Mosool S.A., Luxembourg	22005	Samolux S.A., Luxembourg	22005
Move S.C., Stadtbredimus	22016	Services Logistiques Holding S.A., Luxembourg	22027
Nadine S.A., Luxembourg	22006	Sintagro Immobilière S.A., Greveldange	22030
NC Top Sun, S.à r.l., Mersch	22014	Société Générale de Forge S.A.H., Luxembourg	22014
Net Distri S.A., Luxembourg	22006	Société Générale de Forge S.A.H., Luxembourg	22014
Nouvelle Zélande S.A., Luxembourg	22001	Soerec S.A., Luxembourg	22025
Obliholding S.A., Luxembourg	22020	Sorel Holding S.A., Luxembourg	22018
Opti-Maler, S.à r.l., Munsbach	22030	Squire International S.A	22030
Opusavantra Studium, S.à r.l., Luxembourg	22028	Stelco Immobilière S.A., Luxembourg	22017
Parchi, S.à r.l., Luxembourg	21986	Stelco Immobilière S.A., Luxembourg	22017
Pearl Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	21998	Tee-Par Luxembourg S.A., Luxembourg	22021
Pearl Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	21998	Toiture Moderne, S.à r.l., Colmar-Berg	22002
Pega Services Luxembourg S.A., Luxembourg	22023	Trade and Corporate Investments, S.à r.l., Ber-	
Perform S.A., Luxembourg	21998	chem	22014
Pima, S.à r.l., Luxembourg	22008	Trade Gaz (Lux) Limited S.A., Luxembourg	22027
Pivert S.A., Luxembourg	22004	Translux Participation S.A., Luxembourg	22022
Pro-Sun, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	22011	Trierweiler S.A., Mersch	21989
Prodilux Distribution, S.à r.l., Windhof-Capellen .	22022	Trierweiler S.A., Mersch	21991
Prodilux, S.à r.l., Windhof-Capellen	22015	Vecom Corp S.A., Mamer	22003
Promotion Management Consultance S.A., Luxem-		Vitrum Lux S.A., Rodange	22029
bourg	21994	Web International Lux S.A., Dudelange	22017
Promotion Management Consultance S.A., Luxem-		Zurglub International S.A., Luxembourg	22025
bourg	21997	Zurglub International S.A., Luxembourg	22025
PS-Merl, S.à r.l., Luxembourg			

PARCHI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde.

R. C. Luxembourg B 32.625.

Procès-verbal de la réunion du gérant tenue le 5 décembre 2001

L'an deux mille un, le 5 décembre.

S'est tenue la réunion du gérant, Gennaro Cassella, de la société à responsabilité limitée PARCHI au siège social, pour délibérer sur tous les points de l'ordre du jour qui est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Conversion du capital social actuellement exprimé en 1.054.150.000,- ITL en euros;
- 2. Adaptation de la mention de la valeur nominale des actions et du capital social;
- 3. Adaptation de l'article 5, premier paragraphe, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 544.423,04 euros divisé en 21.083 parts sociales de 25,822845 euros chacune, entièrement libérées.»

Après en avoir délibéré, le gérant prend les décisions suivantes:

Première décision

Le gérant décide de convertir le capital social actuellement exprimé en 1.054.150.000,- ITL en euros.

Deuxième décision

Le gérant décide d'adapter la mention de la valeur nominale des actions et du capital social.

Troisième résolution

Le gérant décide d'adapter l'article 5, premier paragraphe, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 544.423,04 euros divisé en 21.083 parts sociales de 25,822845 euros chacune, entièrement libérées.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

G. Cassella

Le Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2001, vol. 562, fol. 8, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79382/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

CADAKE TRANSPORT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 3, Lauthegaass.

L'an deux mille un, le vingt-trois novembre.

Par devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CADAKE TRANSPORT IN-TERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 27 novembre 1996, publié au Mémorial C, numéro 84 du 21 février 1997.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Erry Vanacker, comptable, demeurant à Koningshooikt (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Danielle Braune, employée privée, demeurant à Koerich.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
- 1) Transfert du siège social de L-1635 Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel à L-5450 Stadtbredimus, 3, Lauthegaass et modification subséquente de la première phrase du deuxième paragraphe de l'article le des statuts de la société.
- 2) Conversion du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR).
- 3) Augmentation du capital social d'un montant de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) pour le porter de son montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR), sans apports nouveaux et sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital à due concurrence des réserves libres de la société.
 - 4) Modification de l'article 3 des statuts de la société suite aux prédites conversion et augmentation de capital.
 - 5) Acceptation de la démission de Monsieur Arnold Strulens comme membre du conseil d'administration.
- 6) Acceptation de la démission de Madame Manuela Ludtke comme administrateur-délégué mais qui restera néanmoins membre du conseil d'administration.
 - 7) Nomination de Monsieur Victor Vandenbroeck comme nouveau membre du conseil d'administration.
- 8) Nomination de l'actuel membre du conseil d'administration Monsieur Guido Vandenbroeck comme administrateur-délégué.
- II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

- III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.
- IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1635 Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel à L-5450 Stadtbredimus, 3, Lauthegaass et de modifier la première phrase du deuxième paragraphe de l'article 1^{er} des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Stadtbredimus.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) pour le porter de son montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR), sans apports nouveaux et sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital à due concurrence des réserves libres de la société.

Quatrième résolution

Suite aux conversion et augmentation de capital, l'assemblée décide de changer l'article 3 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en cent (100) actions de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune. Toutes les actions sont au porteur ou nominatives, sauf dispositions contraires de la loi.

La société peut racheter ses propres actions avec l'autorisation de l'assemblée générale suivant les conditions fixées par la loi.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Arnold Strulens, comptable, demeurant à B-5640 Mettet, comme membre du conseil d'administration.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Madame Manuela Ludtke comme administrateur-délégué mais qui restera néanmoins membre du conseil d'administration.

Septième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Victor Vanbroeck, capitaine de navire, demeurant à Brecht (Belgique), comme nouveau membre du conseil d'administration.

Huitième résolution

L'assemblée décide de nommer l'actuel membre du conseil d'administration, Monsieur Guido Vandenbroeack, comme administrateur-délégué.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration pour l'enregistrement

Pour les besoins de l'enregistrement, il est déclaré que les treize virgule trente et un euros (13,31 EUR), formant le capital augmenté, équivalent à cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (537,- LUF).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ trente mille (30.000,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: E. Vanacker, L. Rentmeister, D. Braune, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 28 novembre 2001, vol. 423, fol. 35, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 6 décembre 2001.

A. Weber.

(79126/236/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

CADAKE TRANSPORT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 3, Lauthegaass.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(79127/236/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

ELDOFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller. R. C. Luxembourg B 43.770.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 28 novembre 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de ELDOFIN S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:
- à la réserve légale: ITL 297.879.341
- distribution de dividendes d'un montant de ITL 9.681.350.000 (EUR 5.000.000,-) de la manière suivante:

bénéfices: ITL 9.487.885.125

résultats reportés: ITL 193.464.875

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2001, vol. 562, fol. 7, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79276/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

TRIERWEILER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7526 Mersch, 7, allée J.W. Léonard.

STATUTS

L'an deux mille un, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Arsène Gouber, technicien, demeurant à L-7473 Schoenfels, 4A, rue du Village.
- 2.- Monsieur Henri Siebenaller, entrepreneur, demeurant à L-7540 Rollingen/Mersch, 70, route de Luxembourg.
- 3.- Monsieur Alexandre Teixeira, chef de chantier, demeurant à L-6212 Consdorf, 27, rue Hiehl.
- 4.- Monsieur Marc Trierweiler, commerçant, demeurant à L-7450 Lintgen, 70, rue Principale.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre Ier: Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1er. Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de TRIERWEILER S.A.

Le siège social est établi à Mersch.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet l'achat et la vente ainsi que la pose de carrelages, de pierres naturelles et articles de la branche.

En général la société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 3. Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (250.000,-EUR), représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions de cent euros (100,-EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Titre II: Administration, Surveillance

- Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.
- Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si tous ses membres sont présents ou représentés, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

- Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.
- **Art. 8.** Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.
- Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre III: Assemblée Générale et répartition des bénéfices

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

- **Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième vendredi de juin, à 17.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.
- Art. 12. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

Titre IV: Exercice social, Dissolution

- Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 14.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V: Disposition générale

Art. 15. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille deux.
 - 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2003.

Souscribtion et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

1 Monsieur Arsène Gouber, prénommé, six cent vingt-cinq actions	625
2 Monsieur Henri Siebenaller, prénommé, six cent vingt-cinq actions	625
3 Monsieur Alexandre Teixeira, prénommé, six cent vingt-cinq actions	625
4 Monsieur Marc Trierweiler, prénommé, six cent vingt-cinq actions	625
Total: deux mille cinq cents actions	

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux cent cinquante mille euros (250.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de cent soixante mille francs luxembourgeois (160.000,- LUF).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'adresse de la société est fixée à L-7526 Mersch, 7, allée J.W. Léonard.

L'assemblée autorise le conseil d'administration de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

Deuxième résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

Troisième résolution

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Arsène Gouber, prénommé,
- Monsieur Henri Siebenaller, prénommé,
- Monsieur Alexandre Teixeira, prénommé,
- Monsieur Marc Trierweiler, prénommé.

Quatrième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Marc Trierweiler, prénommé, comme administrateur-délégué.

Cinquième résolution

Est nommée commissaire:

- FIDUCIAIRE HRT, ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

Sixième résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2007.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Gouber, H. Siebenaller, A. Teixeira, M. Trierweiler, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 3 décembre 2001, vol. 420, fol. 25, case 1. – Reçu 100.850 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 décembre 2001.

E. Schroeder.

(79164/228/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

TRIERWEILER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7526 Mersch, 7, allée J.W. Léonard.

Réunion du Conseil d'Administration du 23 novembre 2001

Le Conseil d'Administration, agissant en vertu des pouvoirs lui conférés par les statuts et par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires nomme:

Monsieur Marc Trierweiler, commerçant, demeurant à L-7450 Lintgen, 70, rue Principale comme administrateur-délégué de la société.

Signatures.

Enregistré à Mersch, le 3 décembre 2001, vol. 420, fol. 25, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(79165/228/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

GOODYEAR LUXEMBOURG TIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7750 Colmar-Berg, avenue Gordon Smith. R. C. Luxembourg B 71.219.

L'an deux mille un, le seize novembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GOODYEAR LUXEM-BOURG TIRES S.A., avec siège social à Colmar-Berg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 août 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 819 du 4 novembre 1999.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 2 juillet 2001, non encore publié.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Hermann Lange, Finance Director, demeurant à L-9142 Burden, 19, rue Jean Melsen.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Tom Lentz, Fondé de pouvoir, demeurant à L-7262 Helmsange, 15, Cité Princesse Amélie.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Louis Reiles, Fondé de pouvoir, demeurant à L-9068 Ettelbrück, C24, cité Patton.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les douze mille neuf cent trente (12.930) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital par apport en nature à concurrence d'un montant de trente millions sept cent mille Euros (30.700.000,- EUR).

- 2.- Libération et souscription des actions nouvelles.
- 3.- Modification de l'article cinq des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trente millions sept cent mille Euros (30.700.000,-EUR) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-neuf millions trois cent mille Euros (129.300.000,-EUR) à cent soixante millions d'Euros (160.000.000,-EUR) par la création et l'émission de trois mille soixante-dix (3.070) actions nouvelles de dix mille Euros (10.000,-EUR) chacune.

Deuxième résolution

Les actions nouvelles sont libérées par apport de quatre-vingt-dix-huit (98) actions (sur 400 actions émises) de la société WINGFOOT (GIBRALTAR) LIMITED, avec siège social à Gibraltar, International Commercial Centre, Casemates Square. La société WINGFOOT (GIBRALTAR) LIMITED à été fondée le 8 mars 2001 avec un capital de deux cents Euros (200,- EUR) suivie d'une augmentation de capital le 1^{er} avril 2001 résultant dans un capital social de quarante mille Euros (40.000,- EUR) divisé en quatre cents (400) actions de cent Euros (100,- EUR) chacune et d'une prime d'émission de cent cinquante-sept millions soixante mille Euros (157.060.000,- EUR).

Ces quatre-vingt-dix-huit (98) actions sont évaluées à trente-neuf millions huit cent soixante-cinq mille Euros (39.865.000,- EUR) au 16 novembre 2001.

La consistance et la valeur de cet apport sont certifiées exactes par un rapport d'évaluation en date du 16 novembre 2001 et dont la conclusion se lit comme suit:

«Conclusion

On the basis of the work performed, as outlined above, we have no comments to make on the value of the 98 contributed shares of WINGFOOT (GIBRALTAR) LIMITED, value which is at least equal to the nominal value of the shares to be issued and the related share premium.»

Ce rapport restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les actions nouvelles sont souscrites par GOODYEAR DUNLOP TIRES EUROPE BV, avec siège social à Amsterdam, De Boelelaan 7,

représentée par Monsieur Hermann Lange, Finance Director, demeurant à L-9142 Burden, 19, rue Jean Melsen en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent soixante millions Euros (160.000.000,- EUR), divisé en seize mille (16.000) actions ayant chacune une valeur nominale de dix mille Euros (10.000,- EUR).

Toutes les actions ont été entièrement libérées.»

D'autre part en supplément à l'apport en capital l'apport en titres dégage une prime d'émission de neuf millions cent soixante-cinq mille Euros (9.165.000,- EUR), affectée en compte prime d'émission.

L'apport des titres amène la participation de GOODYEAR LUXEMBOURG TIRES S.A. à cent pour cent (100 %) des titres de la société WINGFOOT (GIBRALTAR) LIMITED, société ayant son siège social dans un Etat membre de la Communauté Européenne et l'exonération prévue par l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 en ce qui concerne le droit d'apport est sollicitée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ deux cent trente mille Francs Luxembourgeois (230.000,- LUF).

Evaluation

L'augmentation du capital social est évaluée à un milliard deux cent trente-huit millions quatre cent trente-quatre mille neuf cent trente Francs Luxembourgeois (1.238.434.930,- LUF) et l'apport en prime d'émission à trois cent soixante-neuf millions sept cent quinze mille cent quatre-vingt-quatre Francs Luxembourgeois (369.715.184,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Lange, T. Lentz, L. Reiles, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 26 novembre 2001, vol. 420, fol. 17, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 décembre 2001. E. Schroeder.

(79169/228/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

GOODYEAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Colmar-Berg, avenue Gordon Smith. R. C. Luxembourg B 4.441.

L'an deux mille un, le seize novembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GOODYEAR S.A., avec siège social à Colmar-Berg, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Poos à Luxembourg le 27 juillet 1949, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 63 du 16 août 1949.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Hermann Lange, demeurant à L-9142 Burden, 19, rue Jean Melsen.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Tom Lentz, demeurant à L-7262 Helmsange, 15, Cité Princesse Amélie.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Louis Reiles, demeurant à L-9068 Ettelbrück, C24, cité Patton.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les un million deux cent mille sept cent soixante sept (1.200.767) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Conversion de la devise en Euro.
- 2.- Augmentation du capital par apport en nature à concurrence d'un montant de soixante quatre millions neuf cent quatre-vingt mille huit cent vingt-cinq Euros (64.980.825,- EUR).
 - 3.- Libération et souscription des actions nouvelles.
 - 4.- Modification de l'article cinq des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir la devise de Francs Luxembourgeois en Euro au cours de change de 40.3399 LUF pour 1,- EUR.

Le capital social de un milliard deux cent million sept cent soixante sept mille francs Luxembourgeois (1.200.767.000,-LUF) sera dès à présent de vingt neuf millions sept cent soixante six mille deux cent trente-six Euros et quarante un cents (29.766.236,41 EUR), représenté par un million deux cent mille sept cent soixante-sept (1.200.767) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre Euros et soixante-dix-neuf cents (24,79 EUR) chacune.

L'assemblée décide d'augmenter le capital social concurrence de deux cent cinquante-deux mille neuf cent trentehuit euros et cinquante-neuf cents (252.938,59 EUR) pour le porter à trente millions dix-neuf mille cent soixante-quinze (30.019.175,- EUR) par incorporation au capital à due concurrence de la prime d'émission ci-après créée, représenté par un million deux cent mille sept cent soixante-sept (1.200.767,-) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de soixante-quatre millions neuf cent quatre-vingt mille huit cent vingt-cinq Euros (64.980.825,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente millions dix-neuf mille cent soixante-quinze (30.019.175,- EUR) à quatre-vingt-quinze millions d'Euros (95.000.000,- EUR) par la création et l'émission de deux millions cinq cent quatre-vingt-dix neuf mille deux cent trente-trois (2.599.233) actions nouvelles de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Troisième résolution

Les actions nouvelles sont libérées par apport de 1.820.204 actions et 77.810 certificats d'investissement (de 6.710.047) actions et 77.810 certificats d'investissement) de la GOODYEAR S.A., avec siège social en France, 8, rue Lionel Terray, Rueil Malmaison, F-92506.

La consistance et la valeur de cet apport est certifiée exacte par un rapport d'évaluation en date du 16 Novembre 2001 et dont la conclusion se lit comme suit:

Conclusion

Sur base des vérifications effectuées nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport des 1.820.204 actions et 77.810 certificats d'investissement de GOODYEAR S.A., France, valeur qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, augmentée de la prime d'émission.

Ce rapport restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les actions nouvelles sont souscrites par THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY, avec siège social en Amérique, Akron, Ohio, 1144 East Market Street,

Représentée par Monsieur Herman Lange, demeurant à L-9142 Burden, 19, rue Jean Melsen en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre-vingt-quinze millions d'Euros (95.000.000,- EUR), divisé en trois millions huit cent mille (3.800.000) actions ayant chacune une valeur nominale de dix mille Euros (25,- EUR).

Toutes les actions ont été entièrement libérées.»

D'autre part en supplément à l'apport en capital l'apport en titres dégage une prime d'émission de deux millions deux cent soixante-six mille deux cent trente-six Euros et quarante et un cents (2.266.236,41 EUR), affectée en compte prime d'émission.

L'apport des titres augment la participation de GOODYEAR LUXEMBOURG TIRES S.A. à concurrence de cent pour cent (100 %) dans des titres d'une société ayant son siège social dans un Etat membre de la Communauté Européenne et l'exonération prévue par l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 en ce qui concerne le droit d'apport est sollicitée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ deux cent trente mille Francs Luxembourgeois (230.000,- LUF).

Evaluation

L'augmentation du capital social est évaluée à soixante quatre millions neuf cent quatre-vingt mille huit cent vingt-cinq euros (64.980.825,- EUR) et l'apport en prime d'émission à deux millions deux cent soixante six mille deux cent trente-six euros et quarante un cents (2.266.236,41 EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Lange, T. Lentz, L. Reiles, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 26 novembre 2001, vol. 420, fol. 16, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 décembre 2001. E. Schroeder.

(79168/228/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

PROMOTION MANAGEMENT CONSULTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

STATUTS

L'an deux mille un, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Alphonse Pierard, administrateur de sociétés, demeurant à B-6200 Châtelet, 151, rue des Lorrains.
- 2.- Mademoiselle Shirley Pierard, administrateur de sociétés, demeurant à B-6200 Châtelet, 151, rue des Lorrains.
- 3.- Monsieur Jacques Pierard, administrateur de sociétés, demeurant à B-6200 Châtelet, 40, rue du Tyou.

Les comparants sub 2 et 3 sont représentés par Monsieur Alphonse Pierard, prénommé, en vertu de deux procurations qui resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre 1er. Dénomination - Siège social - Objet - Durée - Capital social

Art. 1 er. Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de PROMOTION MANAGEMENT CONSULTANCES A

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la consultance dans les domaines biochimique et pharmaceutique.

La société a également pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en associations en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions de cent euros (100,- EUR) chacune, libérée à concurrence de 25 %.

Toutes les actions sont nominatives jusqu'à libération intégrale du capital social. Après libération entière des actions, celles-ci peuvent être nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Titre 2. Administration - Surveillance

- Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.
- Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de deux administrateurs.

- Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.
- **Art. 8.** Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.
- **Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre 3. Assemblée Générale et Répartition des bénéfices

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

- Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans l'avis de convocation, le troisième mardi du mois de juin, à 19.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.
- **Art. 12.** Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

Titre 4. Exercice social - Dissolution

- Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 14.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre 5. Disposition générale

Art. 15. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2001.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2002.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

1 Monsieur Alphonse Pierard, prénommé, cent quatre-vingt-six actions	186
2 Madame Shirley Pierard, prénommée, soixante-deux actions	62
3 Monsieur Jacques Pierard, prénommé, soixante-deux actions	62
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de vingt-cinq pour cent (25 %), de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de cinquante mille francs luxembourgeois (50.000,- LUF).

Evaluation du capital social

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (1.250.537,- LUF).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

L'assemblée autorise le conseil d'administration de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

Deuxième résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Troisième résolution

Sont nommés administrateurs:

- 1.- Monsieur Alphonse Pierard, administrateur de sociétés, demeurant à B-6200 Châtelet, 151, rue des Lorrains.
- 2.- Madame Shirley Pierard, administrateur de sociétés, demeurant à B-6200 Châtelet, 151, rue des Lorrains.
- 3.- Monsieur Jacques Pierard, administrateur de sociétés, demeurant à B-6200 Châtelet, 40, rue du Tyou.

Quatrième résolution

Est nommée commissaire:

- CASSINI ASSETS MANAGEMENT LTD, ayant son siège social à Tortola (BVI).

Cinquième résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2007.

Sixième résolution

En vertu de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en vertu de l'article six des présents statuts, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Alphonse Pierard, prénommé, comme administrateur-délégué avec pouvoir de signature illimitée.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Pierard, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 29 novembre 2001, vol. 420, fol. 21, case 10. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 décembre 2001.

E. Schroeder.

(79166/228/151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

PROMOTION MANAGEMENT CONSULTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

Conseil d'administration

L'an deux mille un, le 21 novembre.

Se sont réunis les membres du conseil d'administration de la S.A. PROMOTION MANAGEMENT CONSULTANCE, établie 7, Grand-Rue à L-1661 Luxembourg, à savoir:

- 1. Monsieur Alphonse Pierard, administrateur de sociétés, demeurant à B-6200 Châtelet
- 2. Monsieur Jacques Pierard, administrateur de sociétés, demeurant à B-6200 Châtelet
- 3. Madame Shirley Pierard, administratrice de sociétés, demeurant à B-6200 Châtelet

De l'accord de l'assemblée générale, ils désignent Monsieur Alphonse Pierard, prénommé, administrateur-délégué chargé de la gestion journalière et de la représentation de la société.

S. Pierard / J. Pierard / A. Pierard

Enregistré à Mersch, le 29 novembre 2001, vol. 420, fol. 21, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(79167/228/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

ACS, AVIATION & CONSUTLANTS SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 617, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 76.152.

Il résulte d'une résolution prise lors d'une réunion du Conseil d'Administration du 3 décembre 2001 que le siège social de la société a été transféré à l'adresse suivante: L-2220 Luxembourg, 617, rue de Neudorf.

Pour extrait conforme

ACS, AVIATION & CONSUTLANTS SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 22, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79180/588/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

GERADPARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 60.635.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.500.000,- soit établi à EUR 37.184,03. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.
- 3. suite à la démission de la SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES société civile de ses fonctions de commissaire aux comptes, l'assemblée décide de donner mandat de commissaire aux comptes à la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., experts-comptables, avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, pour une durée de six ans avec expiration à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'année 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79280/549/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

PEARL HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 103, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 17.891.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(79219/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

PEARL HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 103, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 17.891.

Minutes of the annual general meeting of shareholders of PEARL HOLDING (LUXEMBOURG) S.A. held on 10 June 2001

The shareholders accepted with immediate effect the resignation of the chairman and directors. The shareholders thanked the previous members of the board and also released/discharged them from their duties and their responsabilities.

The following directors were appointed for a three year mandate.

COMMERCIAL BANK OF KUWAIT Sheikh Mohammed Jarrah Al Sabah

ALAHLI BANK OF KUWAIT Mr Abdullah Al Osta

KUWAIT REAL ESTATE BANK Mr Ahmad Abdul Qader Mohammed

PEARL INVESTMENT COMPANY Mr Rasheed Al Abduljader

&

Mr Emad Alessa

All the directors accepted their designation with effect from the date of the present annual general meeting of share-holders.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 20, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79220/550/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

CARIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 56.703.

Par lettre recommandée adressée le 3 décembre 2001 à la société CARIN HOLDING S.A., société anonyme avec siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, la société FIDUCENTER S.A. a dénoncé de plein droit son contrat de domiciliation avec ladite société CARIN HOLDING S.A., avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

FIDUCENTER S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 562, fol. 1, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79269/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

PERFORM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 76.182.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 560, fol. 100, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Signature.

(79347/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

F.P.T. HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 53.084.

Par lettre recommandée adressée le 4 décembre 2001 à la société F.P.T. HOLDING S.A., société anonyme avec siège social à Luxembourg, 23, rue Beaumont, la société FIDUCENTER S.A. a dénoncé de plein droit son contrat de domiciliation avec ladite société F.P.T. HOLDING S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

FIDUCENTER S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 562, fol. 1, case 1. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79270/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

CROYLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 42.011.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 23 novembre 2001 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivante statuant sur les comptes au 31 décembre 2001.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 562, fol. 1, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79271/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

MONDIAL VACATION CLUB S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 48.818.

Il résulte d'une lettre adressée au conseil d'administration et au siège de la société en date du 19 novembre 2001 que: le mandat d'administrateur de Monsieur Peter Wirtz est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 novembre 2001.

Pour avis sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 92, case 10. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79277/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

ETOILE PROMOTIONS, S.à r.l., Société à reponsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 31.566.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.500.000,- soit établi à EUR 37.184,03. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79278/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

IMMEUBLE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 57.113.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 562, fol. 1, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	(LUF 1.643.272,-)
- Perte de l'exercice 2000	(LUF 420.326,-)
- Report à nouveau	(LUF 2.063.598,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

Signature.

(79275/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2001.

MICHANNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 40.820.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 25 septembre 2001 que:

1. la devise du capital social est convertie de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,-de façon à ce que le capital social actuel de LUF 3.000.000,- soit établi à EUR 74.368,06.

La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.

2. la valeur nominale des actions émises est supprimée.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79279/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

MALAMUTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 31.928.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 19 janvier 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 9.200.000,- soit établi à EUR 228.062,04. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
- 2. l'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de 1.937,96 euros pour le porter de son montant actuel de 228.062,04 euros à 230.000,- euros, sans émission d'actions nouvelles.
- 3. l'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises. La nouvelle valeur nominale est fixée à 2.500,- euros par action.
- 4. les mandats d'administrateur de Messieurs John Weber et Lucien Bertemes sont reconduits, avec effet au 1er janvier 2001, pour une période de six ans, se terminant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels 2006
- 5. est nommé administrateur avec effet au 1^{er} janvier 2001, Monsieur Fred Alessio, employé privé, demeurant à 20, rue de Dudelange, L-3630 Kayl. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels 2006.
- 6. est nommée commissaire aux comptes avec effet au 1er janvier 2001 et en remplacement de la SOCIETE DE RE-VISION ET D'EXPERTISES société civile, la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., experts-comptables, avec siège à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79288/549/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

NOUVELLE ZELANDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 69.508.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 17 octobre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.250.000,- soit établi à EUR 30.986,69. La conversion s'applique avec effet au 1er septembre 2000.
 - 2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.
- 3. la démission de la SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES société civile de son poste de commissaire aux comptes est acceptée.
- 4. en remplacement, est nommée commissaire aux comptes avec effet au 1er janvier 2001 la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., experts-comptables et fiscaux, Luxembourg. Celle-ci terminera le mandat de celle qu'elle remplace.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79281/549/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

F.R.A. S.A., FORMATION, ANALYSES ET RECHERCHES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 63.528.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 1er octobre 2001 que:

- 1. l'assemblée a décidé de convertir la devise du capital social de LUF en Euro au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.250.000,- soit établi à EUR 30.986,69. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
- 2. l'assemblée a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de EUR 13,31 pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 à EUR 31.000,- sans émission d'actions nouvelles.
 - 3. l'assemblée a décidé de supprimer la valeur nominale des actions émises.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79282/549/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

INTERNATIONAL MANAGEMENT & MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 27.569.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 15 octobre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.250.000,- soit établi à EUR 30.986,69. La conversion s'applique avec effet au 1er septembre 2000.
 - 2. L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.
 - 3. Le mandat des trois administrateurs:
 - Monsieur Christian Wery,
 - Madame Judith Gordon,
 - Monsieur Richard Gordon,

et le mandat du commissaire aux comptes:

- la SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES, société civile, Luxembourg,

ont été reconduits; ces mandats se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'année 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 92, case 10. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79316/549/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

TOITURE MODERNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Colmar-Berg. R. C. Luxembourg B 18.293.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 17 septembre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.000.000,- soit établi à EUR 24.789,35. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
- 2. l'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation de réserves libres reportés d'un montant de 210,65 euros pour le porter de son montant actuel de 24.789,35 euros à 25.000,- euros, sans émission de parts nouvelles.
- 3. l'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales. La nouvelle valeur nominale est fixée à 25,- euros par part.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79283/549/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

LUCOSY, S.à r.l. ET CIE, Société en commandite par actions.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 34.917.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire/extraordinaire tenue en date du 31 août 2001 que:

- 1. l'assemblée a décidé de convertir la devise du capital social de LUF en Euro au cours de LUF 40,3399 pour 1,-de façon à ce que le capital social actuel de LUF 40.000.000,- soit établi à 991.574,10. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
- 2. l'assemblée a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de 8.425,90 pour le porter de son montant actuel de 991.574,10 à 1.000.000,-, sans émission d'actions nouvelles.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79284/549/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

EURVERPACK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 54.521.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 94, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2001

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

EURVERPACK S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 94, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79320/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

VECOM CORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mamer. R. C. Luxembourg B 63.855.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.250.000,- soit établi à EUR 30.986,69. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): I. Muller.

(79286/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

LUCOSY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 34.916.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire/extraordinaire tenue en date du 31 août 2001, que:

- 1. l'assemblée a décidé de convertir la devise du capital social de LUF en Euro au cours de LUF 40,3399 pour 1,-de façon à ce que le capital social actuel de LUF 2.000.000,- soit établi à 49.578,70. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.
- 2. l'assemblée a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de 421,30 pour le porter de son montant actuel de 49.578,70 à 50.000,-, sans émission de nouvelles parts sociales.
- 3. l'assemblée a décidé d'adapter la valeur nominale des parts sociales émises, la nouvelle valeur nominale étant fixée à 1.250,-.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79285/549/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

EUROPE PROPERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg 27.742.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 19 septembre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 50.000.000,- soit établi à EUR 1.239.467,62. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
- 2. l'assemblée décide de reconduire pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2001 le mandat des administrateurs suivants:
 - Madame Gisèle Urvoi
 - Monsieur Pierre Brilland
 - Monsieur Yves de la Bedoyere
- 3. l'assemblée décide de nommer Monsieur Jean-Pierre Madelaine, expert-comptable, demeurant à F-78310 Maure-pas, 18, avenue de Cornouailles, aux fonctions d'administrateur pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2001.
- 4. la FIDUCIAIRE GLACIS ayant repris les activités de la FIDUCIAIRE EWEN et l'assemblée générale, constatant que le mandat de Monsieur Bernard Ewen, commissaire aux comptes, arrive à son terme, décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2001, la FIDUCIAIRE GLACIS, ayant son siège à Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79290/549/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

PIVERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 24.174.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire/extraordinaire tenue en date du 30 juin 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de LUF en Euro au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,-de façon à ce que le capital social actuel de LUF 20.000.000,- soit établi à EUR 495.787,05. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
- 2. l'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de EUR 4.212,95 pour le porter de son montant actuel de EUR 495.787,05 à EUR 500.000,-, sans émission de nouvelles actions.
- 3. l'assemblée a décidé d'adapter la valeur nominale des actions émises, la nouvelle valeur nominale étant fixée à EUR 250.-.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79287/549/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

CLEMENCY TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 63.527.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 26 octobre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.250.000,- soit établi à EUR 30.986,69. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions émises.
- 3. l'assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes, la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., experts-comptables, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg, en remplacement de la SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES société civile.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79289/549/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

EUROPÄISCHE FINANZSTRUKTUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 67.975.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 94, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 novembre 2001

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

EUROPAÏSCHE FINANZSTRUKTUR S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 94, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79321/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

BERGMANN AG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 40.808.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 8 juin 2001, que:

1. La devise du capital social est convertie de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR

1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.250.000,- soit établi à EUR 30.986,69.

La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.

2. la valeur nominale des actions émises est supprimée.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79291/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

MOSOOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 44.036.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 9 novembre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.250.000 soit établi à EUR 30.986,69. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.
- 3. l'assemblée décide de révoquer Monsieur Adrien Schaus de ses fonctions de commissaire aux comptes à partir du 30 septembre 2001.
- 4. est nommée nouveau commissaire aux comptes avec effet au 1er octobre 2001, la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., experts-comptables, avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2006.
 - 5. les mandats d'administrateur de:
 - Monsieur Pasquale Citro
 - Madame Angela Ludovico
 - Monsieur Pasquale Corcelli,

sont reconduits pour une période de 5 ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale de 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79292/549/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

SAMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 69.709.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 6 novembre 2001 que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de lires italiennes en euros au cours de ITL 1.936,27 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de ITL 1.600.000.000,- soit établi à EUR 826.331,04. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions émises.
- 3. l'assemblée décide de transférer le siège social de son adresse actuelle au 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(79293/549/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

NADINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 71.454.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire/extraordinaire tenue en date du 23 novembre 2001 que:

- 1. l'assemblée a décidé de convertir la devise du capital social de LUF en Euro au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.650.000 soit établi à EUR 40.902,43. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 2. l'assemblée a décidé de supprimer la valeur nominale des 1.650 actions existantes.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79294/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

FOP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 41.687.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire/extraordinaire tenue en date du 23 novembre 2001 que:

- 1. l'assemblée a décidé de convertir la devise du capital social de LUF en Euro au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 9.000.000 soit établi à EUR 223.104,17. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
- 2. l'assemblée a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de EUR 6.895,83 pour le porter de son montant actuel de EUR 223.104,17 à EUR 230.000, sans émission d'actions nouvelles.
 - 3. l'assemblée a décidé de supprimer la valeur nominale des 7.200 actions existantes.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79295/549/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

PS-MERL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 76.977.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 7 octobre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de converti la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 2.200.000,- soit établi à EUR 54.536,58. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79296/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

NET DISTRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 68.257.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 560, fol. 100, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Signature.

(79348/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

BORMAC CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 52.145.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 25 juin 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.
- 2. l'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de 105,32 euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 euros à 12.500 euros sans émission de parts nouvelles.
- 3. L'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales. La nouvelle valeur nominale est fixée à 25 euros par part.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79297/549/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

BILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 30.605.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 560.000 soit établi à EUR 13.882,04. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79298/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 36.079.

A la suite des cessions de parts sociales du 8 mai 1998 de la société, l'article 5 des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million (1.000.000,-) de francs luxembourgeois, représenté par cent (100) parts sociales de dix mille (10.000,-) francs luxembourgeois chacune.»

Les parts sociales sont réparties comme suit:

Luxembourg, vingt-cinq parts sociales.....

100

Pour réquisition

GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 29, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79346/636/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

PIMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 60.689.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 novembre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000 soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
- 2. l'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de 605,32 euros pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,68 à EUR 13.000 sans émission de parts nouvelles.
 - 3. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79299/549/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

COMPU-TRADING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mamer.

R. C. Luxembourg B 26.171.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.000.000 soit établi à EUR 24.789,35. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79300/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

B & B EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital souscrit: EUR 12.500.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 51.674.

EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue à Luxembourg le 23 novembre 2001, les associés ont pris les résolutions suivantes:

- la suppression des parts sociales;
- la conversion de la devise du capital souscrit du LUF en EUR, le capital est fixé à EUR 12.394,68;
- l'augmentation du capital de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- par incorporation du résultat reporté d'un montant de EUR 105,32 sans émission de nouvelles parts sociales et ce avec effet au 1er janvier 2002;
- les parts sociales du capital souscrit sont remplacées par 500 nouvelles parts sociales d'une valeur de EUR 25,- chacune;
 - le premier paragraphe de l'article 6 des statuts est remplacé comme suit:

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt cinq euros (25,-), chacune, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et changement au Registre de Commerce et des Sociétés

Luxembourg, le 10 décembre 2001

DELOITTE & TOUCHE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 23, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79339/799/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

CALORILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bettembourg. R. C. Luxembourg B 7.627.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 12 octobre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
- 2. l'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation du résultat reporté d'un montant de 105,32 euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 euros à 12.500 euros, sans émission de parts nouvelles.
- 3. l'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales. La nouvelle valeur nominale est fixée à 25 euros par part.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79301/549/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

RODACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 23.914.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.000.000,- soit établi à EUR 24.789,35. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79302/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

CZECK ENGINEERING AND ARCHITECTURE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 45.364.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 22 mai 2001, que:

- L'assemblée a décidé de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2002, la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au cours de change de LUF 40,3399 pour EUR 1,- en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.
- L'assemblée a décidé de changer la monnaie d'expression de tous les comptes dans les livres de la société de francs luxembourgeois (LUF) en euro (EUR).
- L'assemblée a décidé de supprimer la valeur nominale des actions, de sorte que, après conversion, le capital social sera d'un montant de EUR 99.157,41 représenté par 4.000 actions sans désignation de valeur nominale.
- L'assemblée a décidé de réduire le capital de EUR 357,41 par diminution des pertes reportées, c'est ainsi qu'après cette réduction, le capital social aura un montant de EUR 98.800,- représenté par 4.000 actions sans désignation de valeur nominale.
 - L'assemblée décide de rétablir une valeur nominale de EUR 24,70 par action.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

Pour extrait sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 16, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79400/677/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

LUX-LOISIRS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette. R. C. Luxembourg B 18.546.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 octobre 2001, que:

- 1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
- 2. l'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation du résultat reporté d'un montant de 105,32 euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 euros à 12.500 euros, sans émission de parts nouvelles.
- 3. l'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales. La nouvelle valeur nominale est fixée à vingt-cinq euros (EUR 25) par part.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79303/549/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

AU CHARME D'AUTREFOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 27.439.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 17 octobre 2001, que:

- 1. L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
- 2. L'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- sans émission de parts nouvelles.
- 3. L'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales. La nouvelle valeur nominale est fixée à EUR 25,- par part.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79304/549/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

IMH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 50.259.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 94, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2001

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

IMH S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 94, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79322/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

PRO-SUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette. R. C. Luxembourg B 30.563.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 octobre 2001, que:

- 1. L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 502.000,- soit établi à EUR 12.444,25. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.
- 2. L'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de EUR 55,75 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.444,25 à EUR 12.500,- sans émission de parts nouvelles.
 - 3. L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79305/549/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

CHAUFFAGE DU NORD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Cruchten. R. C. Luxembourg B 22.574.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 19 octobre 2001, que:

- 1. L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.
 - 2. L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79306/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

DISPORT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Walferdange. R. C. Luxembourg B 49.019.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 1er février 2000, que:

- 1. L'assemblée prend acte de la démission de ses fonctions d'administrateur de la S.A. GIB avec effet au 1^{er} février 2000.
 - 2. L'assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateur pour une année:
 - Monsieur Jos Linkens, demeurant Zwaenhoekkos, 15 à B-9090 Melle;
 - Monsieur Dave Forsey, demeurant Sunny Cottage, 47 Green Lane, Bovington, Hertfordshire HP3 OJZ, England.
 - Monsieur Jean-Pierre Bizet, demeurant 48, rue du Docteur Blanche, à F-75016 Paris.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date 1er février 2000, que:

- 1. La gestion journalière de la société est déléguée à Monsieur Jos Linkens. En conséquence, agissant seul, Monsieur Jos Linkens peut notamment:
 - représenter la société vis-à-vis de toutes les administrations publiques,
 - requérir toutes inscriptions ou modifications au registre de commerce,
- recevoir toutes lettres, pièces et colis, même recommandés ou assurés, en donner décharge, le tout avec pouvoir de délégation.
- 2. Monsieur Jos Linkens ne pourra signer aucune facture ni engager aucune dépense (autre que des commandes de marchandises destinées à la revente) pour un montant excédant BEF 10.000.000,-.
- 3. Le conseil rappelle au management la règle requérant que tout engagement à charge de la société porte la signature de deux cadres.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 juin 2001, que:

- le mandat des administrateurs actuellement en fonction, à savoir Monsieur Jean-Pierre Bizet, Monsieur Louis Frere, Monsieur Jos Linkens, Monsieur Raymond Vaxelaire et Monsieur Dave Forsey est renouvelé pour une durée d'un an échéant à l'issue de l'assemblée générale de 2002;

- le mandat du commissaire aux comptes, à savoir la société anonyme ERNST & YOUNG est renouvelé pour un terme de un an échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79314/549/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

JAMIWERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Brouch.

R. C. Luxembourg B 60.939.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 26 octobre 2001, que:

- 1. L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
- 2. L'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- sans émission de parts nouvelles.
- 3. L'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales. La nouvelle valeur nominale est fixée à EUR 125,- par part.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79307/549/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

IMMO-DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Foetz.

R. C. Luxembourg B 45.329.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 22 octobre 2001, que:

- 1. L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 2. L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79308/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

ERICE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 71.917.

Il résulte d'une lettre de Madame de Coninck-van Boeckhout adressée au conseil d'administration de la société ERICE S.A. en date du 25 novembre 2001, que:

- 1) Madame de Coninck-van Boeckhout démissionne de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat.
 - 2) la convention de domiciliation à l'adresse 12, rue Belair, L-8214 Mamer est résiliée avec effet immédiat.

Pour avis sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 92, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79315/549/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

GLYCOFERM RESEARCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 52.156.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 12 octobre 2001, que:

- 1. L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.
- 2. L'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation du résultat reporté d'un montant de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- sans émission de parts nouvelles.
- 3. L'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales. La nouvelle valeur nominale est fixée à EUR 25,- par part.

Pour extrait sincère et conforme Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79309/549/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

BOUTIQUE AMOUR, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 38.951.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 2 octobre 2001, que:

- 1. L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
- 2. L'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation du résultat reporté d'un montant de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,-, sans émission de parts nouvelles.
- 3. L'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales. La nouvelle valeur nominale est fixée à EUR 25,- par part.

Pour extrait sincère et conforme Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79310/549/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

MILEMAGNUM, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8280 Kehlen, 41A, rue de Mamer.

R. C. Luxembourg B 44.284.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2001, vol. 562, fol. 3, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kehlen, le 12 décembre 2001.

Signature.

(79328/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

MILEMAGNUM, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8280 Kehlen, 41A, rue de Mamer.

R. C. Luxembourg B 44.284.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2001, vol. 562, fol. 3, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kehlen, le 12 décembre 2001.

Signature.

(79329/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

TRADE AND CORPORATE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Berchem. R. C. Luxembourg B 77.868.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 30 octobre 2001, que:

- 1. L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 2. L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79311/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

NC TOP SUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch. R. C. Luxembourg B 66.791.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 15 octobre 2001, que:

- 1. L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.
 - 2. L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79312/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

SOCIETE GENERALE DE FORGE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 53.028.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 9 octobre 2001 a accepté la démission de l'administrateur Mathis Hengel et a nommé en son remplacement Monsieur Bonmartino Carlotti, demeurant à 1733 Bolsover, Houston (Tx) U.S.A., qui terminera le mandat de Monsieur Mathis Hengel.

Luxembourg, le 20 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79395/304/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

SOCIETE GENERALE DE FORGE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 53.028.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 23, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le conseil d'administration

Signature

(79398/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

DALEIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 42.508.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 27 novembre 2001, que:

- 1. l'assemblée accepte la démission de la SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES S.C. de ses fonctions de commissaire aux comptes et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'au 31 décembre 2000.
- 2. Est nommée nouveau commissaire aux comptes la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., experts-comptables, ayant son siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels 2005.
- 3. L'assemblée accepte la démission de Messieurs André Heusbourg et Jean-Marie Theis de leurs fonctions d'administrateurs et leur donne décharge pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.
 - 4. Sont nommés administrateurs en remplacement:
 - Monsieur Albert Schiltz, demeurant à L-5254 Sandweiler, 6, rue Batty Weber,
 - Monsieur Fred Alessio, demeurant à L-3630 Kayl, 20, rue de Dudelange.

Le mandat de Monsieur John Weber est confirmé.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels 2005.

- 5. L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 3.250.000,- soit établi à EUR 80.565,40. La conversion s'applique avec effet au 1er janvier 2001.
 - 6. L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 92, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79317/549/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

RETIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 16 novembre 2001

Le conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Giorgio Conza, administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature.

Pour extrait sincère et conforme

RETIX S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 94, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79318/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

PRODILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof-Capellen, route des trois Cantons. R. C. Luxembourg B 16.854.

Il résulte de la décision collective des associés prise en date du 29 décembre 2000 que le capital social de la société est transformé de LUF 500.000,- en EUR 12.500,- représenté par 500 parts sociales de EUR 25,-. Le capital est arrondi à ce nouveau montant par incorporation des sommes disponibles en résultats reportés, soient EUR 105,32.

L'article 6 des statuts est modifié comme suit:

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cinq cent (500) parts sociales de vingt cinq euros (25,- EUR) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 23, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79337/799/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

FROU-FROU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 49.888.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 9 novembre 2001, que:

- 1. L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.
- 2. L'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation de résultats reportés d'un montant de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- sans émission de parts nouvelles.
- 3. L'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales. La nouvelle valeur nominale est fixée à EUR 25,- par part.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79313/549/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

GOTIX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 16 novembre 2001

Le conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Giorgio Conza, administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature.

Pour extrait sincère et conforme

GOTIX INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 94, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79319/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

MOVE, Zivilrechtliche Gesellschaft.

Gesellschaftsitz: L-5451 Stadtbredimus, 8, rue Dicks.

Zwecks Übernahme des EURO als Währung des Kapitals, haben die Gesellschafter der zivilrechtlichen Gesellschaft MOVE am 7ten Dezember 2001 einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- 1. Der Euro wird als Währung des Kapitals angenommen.
- 2. Das Gesellschaftskapital von 11.700.000,- LUF wird umgewandelt in 290.035,42 EUR zum Wechselkurs von 40,3399 LUF=1 EUR.
- 3. Das umgewandelte Gesellschaftskapital von 290.035,42 EUR wird um 64,58 EUR auf 290.100,- EUR erhöht, dies mittels vorgetragenem Gewinn um 2.605,- LUF, ohne Ausgabe neuer Anteile.
 - 4. Ein Nennwert von 2.901,- EUR pro Anteil wird übernommen.
- 5. Die bestehenden 100 Anteile mit einem Nennwert von 117.000,- LUF pro Anteil werden gegen 100 Anteile von einem Nennwert von 2.901,- EUR, getauscht.
- 6. Um die Satzung in Einklang mit den vorgenannten Beschlüssen zu bringen wird der erste Absatz von Artikel 4 der Satzung folgenden Wortlaut haben:

«Art. 4.

Das Gesellschaftskapital beträgt zweihundertneunzigtausendeinhundert Euros (290.100,- EUR) und ist aufgeteilt in hundert (100) Anteile von je zweitausendneunhundertundein Euro (2.901,- EUR).»

7. Sämtliche Beschlüsse treten am 1ten Januar 2002 in Kraft.

Stadtbredimus, den 7ten Dezember 2001.

Für gleichlautende Mitteilung

Für MOVE, zivilrechtliche Gesellschaft

J.-M. Vesque

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 21, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79558/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

WEB INTERNATIONAL LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 78.075.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de WEB INTERNATIONAL LUX S.A., qui a été tenue à Dudelange en date du 17 septembre 2001 que:

- 1. Monsieur Vincent Pouilley démissionne de son poste d'administrateur-délégué et que l'assemblée générale décide de l'accepter et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à ce jour,
- 2. L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer à compter du jour de l'assemblée comme nouvel administrateur-délégué Madame Charlotte Lottin. Ce mandat expirera à l'assemblée générale statutaire en 2006.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme Me G. Ludovissy

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 14, case 14. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79323/309/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

ILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 71.527.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ILE S.A., qui a été tenue à Bertrange en date du 17 avril 2001 que:

- 1. La société SEATTLE MANAGEMENT démissionne de son poste d'administrateur-délégué et que l'assemblée générale décide de l'accepter et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à ce jour,
- 2. L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer à compter du jour de l'assemblée comme nouvel administrateur-délégué Monsieur Gilles Malhomme. Ce mandat expirera à l'assemblée générale statutaire en 2005.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Me G. Ludovissy

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 14, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79324/309/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

STELCO IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 37.524.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 21, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Signature.

(79342/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

STELCO IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 37.524.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 2001

Les mandats des administrateurs et celui du commissaire aux comptes sont renouvelés pour un an.

Luxembourg, le 24 octobre 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 21, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(79343/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

RLP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 75.134.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de RLP S.A., qui a été tenue à Dudelange en date du 17 mai 2000 que:

- 1. Monsieur Régis Regrenil démissionne de son poste d'administrateur-délégué et que l'assemblée générale décide de l'accepter et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à ce jour,
- 2. L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer à compter du jour de l'assemblée comme nouvel administrateur-délégué Madame Charlotte Lottin. Ce mandat expirera à l'assemblée générale statutaire en 2006.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme Me G. Ludovissy

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 14, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79325/309/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

D INVEST LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 78.048.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de D INVEST LUX S.A., qui a été tenue à Dudelange en date du 17 septembre 2001 que:

- 1. Monsieur Vincent Pouilley démissionne de son poste d'administrateur-délégué et que l'assemblée générale décide de l'accepter et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à ce jour,
- 2. L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer à compter du jour de l'assemblée comme nouvel administrateur-délégué Madame Charlotte Lottin. Ce mandat expirera à l'assemblée générale statutaire en 2006.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Me G. Ludovissy

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 14, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79326/309/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

SOREL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 65.306.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 12 novembre 2001

- 1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69.
- 2. L'assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 1.250 actions de la société et la modification des 1.250 actions de la société en 1.250 actions sans valeur nominale.
- 3. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euros (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme SOREL HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 21, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79370/545/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

FRI FEEDER ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 60.013.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire, tenue à Luxembourg, le 16 octobre 2001

- 1. L'assemblée décide de ne pas distribuer de dividende et de reporter la perte pour l'exercice clôturé du 1^{er} avril 2001 au 30 juin 2001.
 - 2. L'assemblée décide:
- le renouvellement du mandat des administrateurs sortants pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2002;
- les ratifications des cooptations de Monsieur Dirk Brouwer, de Monsieur Nicholas Taylor, et de Monsieur Stephen Kearns en remplacement de Monsieur Carel de Ridder, de Monsieur Alberto Bottega et de Monsieur Richard Spilg, respectivement;
 - la nomination de Monsieur Glyn Owen en sa qualité d'administrateur de FRI FEEDER ADVISORY COMPANY S.A.;
- la réélection de PricewaterhouseCoopers en qualité de commissaire aux comptes pour une période d'un an prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2002.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, le conseil d'administration est composé de:

Président:

- Monsieur Nicholas Taylor, finance director, ASHBURTON JERSEY LIMITED.

Administrateurs:

- Monsieur Stephen Kearns, group product development & compliance manager, ASHBURTON JERSEY LIMITED;
- Monsieur Dirk Brouwer, director of operations, RMB ASSET MANAGEMENT PTY (LTD);
- Monsieur Glyn Owen, chief investment officer, FIRSTRAND INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT;
- Monsieur Jean Heckmus, vice-president, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG. Commissaire aux comptes:

PricewaterhouseCoopers ayant son siège social à Espace Ariane, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg. Luxembourg, le 6 décembre 2001.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG, société anonyme

C. Romanetto / P. Prime Maron

Mandataire commercial / Fondé de bouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 17, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79330/010/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

FRI FEEDER ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 60.013.

Le conseil d'administration est composé comme suit:

Chairman:

M. Nicholas J. Taylor

Finance director

ANSBACHER (JERSEY) LIMITED

Jersey General House

17, Hillary Street

JE4 8SJ Jersey.

Directors:

M. Jean Heckmus

First Vice-Président

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG

20, boulevard Emmanuel Servais

L-2535 Luxembourg.

M. Stephen J. Kearns

Group product development and compliance manager

ASHBURTON (JERSEY) LIMITED

Jersey General House

17, Hillary Street

St-Helier / Jersey JE4.8SJ

M. Dirk Brouwer

Director-operations

RMB ASSET-MANAGEMENT (PTY) LTD

4 Merchant Place-Cnr. Fredman Drive and Rivonia Road

2146 Sandton

Republic of South-Africa

M. Glyn Owen

Chief investment officer

FIRSTRAND INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT

3rd floor Great Westerford

Corner Main Road and Dean Street

7700 Rondebosch

Republic of South-Africa

General manager:

M. Jean Heckmus

First vice-president

BANQUE PRIVEE EDMOND ROTHSCHILD LUXEMBOURG

20, boulevard Emmanuel Servais

L-2535 Luxembourg

Le commissaire aux comptes est:

PricewaterhouseCoopers

espace Ariane

400, route d'Esch

L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 décembre 2001.

Pour réquisition

Pour la société

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG, société anonyme

La banque domiciliataire

C. Romanetto / P. Prime Maron

Mandataire commercial / Fondé de pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 17, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79331/010/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

ILL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 62.044.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ILL S.A., qui a été tenue à Luxembourg en date du 17 avril 2000 que:

- 1. Monsieur Vincent Pouilley démissionne de son poste d'administrateur-délégué et que l'assemblée générale décide de l'accepter et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à ce jour,
- 2. L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer à compter du jour de l'assemblée comme nouvel administrateur-délégué Monsieur Gilles Malhomme. Ce mandat expirera à l'assemblée générale statutaire en 2005.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Me G. Ludovissy

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 14, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79327/309/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

OBLIHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 32.875.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 2001

Les mandats des administrateurs et celui du commissaire aux comptes sont renouvelés pour un an.

Luxembourg, le 24 octobre 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 21, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(79344/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

GAHERAUPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

_

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 2 janvier 2001 à 14.00 heures au siège social

Nomination de Mme Patricia Husson, demeurant à Monaco, en tant qu'administrateur-délégué de la société GAHE-RAUPA HOLDING S.A., domiciliée au 16, boulevard Emmanuel Servais, à L-2535 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 17, case 9. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79332/010/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

TEE-PAR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 73.650.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 22 juin 2000 à 10 heures

Approbation des comptes au 31 décembre 1999.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Frédéric Seince et Reinald Loutsch en tant qu'administrateurs.

Nomination de FIDUCIAIRE SIMMER & LEREBOULET S.A. ayant son siège social au 2, avenue du X septembre, L-2550 Luxembourg, en remplacement de HRT REVISION, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes pour une durée d'un an, son mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2000.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 17, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79333/010/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

HEVERDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 39.307.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 décembre 2001

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

L'Assemblée décide de ratifier la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, au poste d'administrateur. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 13, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79585/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

TRANSLUX PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 42.205.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social,

le 22 juin 2000 à 10 heures

Approbation des comptes au 31 décembre 1999.

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Frédéric Seince en tant qu'administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2000.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 17, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79334/010/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

MACRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 62.570.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social,

le 25 août 2000 à 11.00 heures

Approbation des comptes au 31 mars 2000.

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2000.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Monsieur Frédéric Seince en tant qu'administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2000.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 162, fol. 17, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79335/010/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

PRODILUX DISTRIBUTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof-Capellen, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 65.756.

Il résulte de la décision collective des associés prise en date du 29 décembre 2000 que le capital social de la société est transformé de LUF 500.000,- en EUR 12.500,- représenté par 500 parts sociales de EUR 25,-. Le capital est arrondi à ce nouveau montant par incorporation des sommes disponibles en résultats reportés, soient EUR 105,32.

L'article 6 des statuts est modifié comme suit:

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cinq cent (500) parts sociales de vingt cinq euros (25,- EUR) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2001.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 23, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79338/799/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

PEGA SERVICES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 65.446.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement au siège social à Luxembourg, le 27 juillet 2000 à 10 heures

Approbation des comptes au 31 décembre 1999.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Frédéric Seince et Reinald Loutsch en tant qu'administra-

Nomination de FIDUCIAIRE SIMMER & LEREBOULET S.A. ayant son siège social au 2, avenue du X septembre, L-2550 Luxembourg, en remplacement de HRT REVISION, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes pour une durée d'un an, son mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2000.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 17, case 9. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79336/010/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

ALBAHA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 60.044.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire, le capital social est converti de LUF 1.500.000,- en EUR 37.184,50.

L'article trois des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à trente sept mille cent quatre vingt quatre euros et cinquante cents (EUR 37.184,50), représenté par mille cinq cents (1.500) actions de vingt quatre euros et sept cent quatre vingt neuf cents (EUR 24,789) chacune.»

Pour ALBAHA HOLDINGS S.A., société anonyme

SOFINEX S.A., société anonyme

Signature

(79340/010/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

FIRSTRAND INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 55.632.

Le conseil d'administration est composé comme suit:

Chairman:

M. Nicholas J. Taylor

Finance director

ANSBACHER (JERSEY) LIMITED

Jersey General House

17, Hillary Street

JE4 8SJ Jersey.

Directors:

M. Jean Heckmus

First Vice-President

BANQUE PRIVEE EDMOND ROTHSCHILD LUXEMBOURG

20, boulevard Emmanuel Servais

L-2535 Luxembourg.

M. Stephen J. Kearns

Group product development and compliance manager

ASHBURTON (JERSEY) LIMITED

Jersey General House

17, Hillary Street

St-Helier / Jersey JE4.8SJ

M. Dirk Brouwer

Director-operations

RMB ASSET-MANAGEMENT (PTY) LTD

4 Merchant Place-Cnr. Fredman Drive and Rivonia Road

2146 Sandton

Republic of South-Africa

M. Glyn Owen

Chief investment officer

FIRSTRAND INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT

3rd floor Great Westerford

Corner Main Road and Dean Street

7700 Rondebosch

Republic of South-Africa

General manager:

M. Jean Heckmus

First vice-president

BANQUE PRIVEE EDMOND ROTHSCHILD LUXEMBOURG

20, boulevard Emmanuel Servais

L-2535 Luxembourg

Le commissaire aux comptes est:

PricewaterhouseCoopers

espace Ariane

400, route d'Esch

L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 décembre 2001.

Pour réquisition

Pour la société

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG, société anonyme

La banque domiciliataire

C. Romanetto / P. Prime Maron

Mandataire commercial / Fondé de pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 28, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79341/010/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

INNOTECNIS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg. R. C. Luxembourg B 46.447.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 25 janvier 2001

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés pour une durée d'un an jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 21, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(79345/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

CALFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg. R. C. Luxembourg B 38.400.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2001

- Le domicile de la société est fixé au 19, rue de Kirchberg à L-1858 Luxembourg. Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour CALFIN HOLDING S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79353/696/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

SOEREC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 70.637.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 560, fol. 100, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Signature.

(79349/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

GLOBALUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 69.064.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 560, fol. 100, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Signature.

(79350/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

MERC INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 64.939.

Une convention de domiciliation a été conclue entre INFIGEST S.A. établie à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim et la société anonyme MERC INVEST S.A. pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

Pour réquisition - inscription -

Signature

L'agent domiciliataire

(79358/793/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

ZURGLUB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 51.632.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 11 juin 2001 que:

- L'assemblée a décidé de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2002, la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euro (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.
- L'assemblée décide de changer la monnaie d'expression de tous les comptes dans les livres de la société de francs luxembourgeois (LUF) en euro (EUR).
- Après conversion, le capital social sera d'un montant 30.986,69 EUR représenté par 1.000 actions d'une valeur nominale de 30,98669 EUR par action.

Pour extrait sincère et conforme

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 16, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79406/677/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

ZURGLUB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 51.632.
—

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 16, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

(79407/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

ACCORD EUROPE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg. R. C. Luxembourg B 72.088.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2001

- Les démissions de Messieurs John Turpel et Heinrich Steyert en tant qu'administrateur de la société sont acceptées.
- Décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de la présente assemblée.
- Messieurs Filippo Comparetto, employé privé, L-Hunsdorf et Alain Noullet, employé privé, L-Luxembourg ont été nommés en leur remplacement, en tant qu'administrateur. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statutaire de l'année 2005.
 - Le domicile de la société est fixé au 19, rue de Kirchberg à L-1858 Luxembourg. Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour ACCORD EUROPE INVESTMENT S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79351/696/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

CONSREAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 45.976.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2001

- Les démissions de Messieurs Michele Janner et Aurelio Succetti en tant qu'administrateurs de la société sont acceptées.
 - Décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de la présente assemblée.
- Messieurs Alain Noullet, employé privé, L-Luxembourg et Monsieur Roger Caurla, maître en droit, L-Mondercange sont nommés en leur remplacement, en tant qu'administrateurs. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statutaire de l'année 2002.
 - Le domicile de la société est fixé au 3, place Dargent à L-1413 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour CONSREAL S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 22, case 2. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79352/696/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

BATIMMOB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 45.974.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2001

- La démission de Monsieur John Turpel en tant qu'administrateur de la société est acceptée.
- Décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de la présente assemblée.
- Monsieur Alain Noullet, employeur privé, L-Luxembourg est nommé en son remplacement, en tant qu'administrateur. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire de l'année 2002.
 - Le domicile de la société est fixé au 3, place Dargent à L-1413 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour BATIMMOB S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79354/696/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

TRADE GAZ (LUX) LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 75.737.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2001

- Les démissions de Messieurs John Turpel et Heinrich Steyert en tant qu'administrateur de la société sont acceptées.
- Décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de la présente assemblée.
- Messieurs Alain Noullet, employé privé, L-Luxembourg et Monsieur Filippo Comparetto, employé privé, L-Hunsdorf sont nommés en leur remplacement, en tant qu'administrateurs. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statutaire de l'année 2006.
 - Le domicile de la société est fixé au 3, place Dargent à L-1413 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour TRADE GAZ (LUX) LIMITED S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79355/696/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

SERVICES LOGISTIQUES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg. R. C. Luxembourg B 54.760.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2001

- La démission de Monsieur Heinrich Steyert en tant qu'administrateur de la société est acceptée.
- Décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de la présente assemblée.
- Monsieur Roger Caurla, maître en droit, Mondercange a été nommé en son remplacement, en tant qu'administrateur. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire de l'année 2006.
 - Le domicile de la société est fixé au 19, rue de Kirchberg à L-1858 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour SERVICES LOGISTIQUES HOLDING S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79356/696/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

LOGISTIK AND DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 77.644.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2001

- Les démissions de Messieurs John Turpel et Heinrich Steyert en tant qu'administrateurs de la société sont acceptées.
- Décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de la présente assemblée.
- Messieurs Alain Noullet, employé privé, L-Luxembourg et Monsieur Filippo Comparetto, employé privé, L-Hunsdorf sont nommés en leur remplacement, en tant qu'administrateurs. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statutaire de l'année 2005.
 - Le domicile de la société est fixé au 3, place Dargent à L-1413 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour LOGISTIK AND DISTRIBUTION S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79357/696/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

MISYS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 55.354.

_

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 29 novembre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que:

La cooptation de Monsieur Barry Moloney en tant qu'administrateur de la société a été confirmée et son mandat a été renouvelé.

Le mandat de Messieurs Andrew Darby et Peter Walti en tant qu'administrateurs de la société a été renouvelé.

Le mandat de PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch. L-1014 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes a été renouvelé.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 mai 2001.

Luxembourg, le 6 décembre 2001.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 23, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79359/256/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

MISYS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 55.354.

Le bilan au 31 mai 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Signature.

(79360/256/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

OPUSAVANTRA STUDIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 32, rue Jean l'Aveugle.

R. C. Luxembourg B 63.135.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, tels qu'approuvés par décision collective des associés et enregistrés à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 562, fol. 1, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

OPUSAVANTRA STUDIUM S.à r.l.

Signature.

(79361/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

EUROPEAN SYNERGIES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 43.109.

Société constituée le 1^{er} mars 1993 par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Recueil Spécial du Mémorial C N° 236 du 21 mai 1993.

Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, Monsieur Angelo De Bernardi, administrateurs, ainsi que Monsieur Jean-Marc Heitz, commissaire aux comptes, ont démissionné avec effet immédiat.

Le domicile de la société EUROPEAN SYNERGIES S.A. établi au 17, rue Beaumont à Luxembourg, a été dénoncé le 7 décembre 2001.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 21, case 8. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79373/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

HAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7624 Larochette, 9, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 61.730.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, tels qu'approuvés par décision collective et enregistrés à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 562, fol. 1, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Larochette, le 11 décembre 2001.

HAL S.à r.l.

Signature.

(79362/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

AGL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8001 Strassen. R. C. Luxembourg B 34.491.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 27 novembre 2001, vol. 177, fol. 7, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

(79363/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

M.S.I., S.à r.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 213, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 21.260.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 27 novembre 2001, vol. 177, fol. 7, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

(79364/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

SAGA ICELAND WOLL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6988 Hostert, 11, rue J.P. Kommes.

R. C. Luxembourg B 28.484.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 27 novembre 2001, vol. 177, fol. 7, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

(79365/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

VITRUM LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4823 Rodange, Z.I. P.E.D. R. C. Luxembourg B 71.365.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extrardinaire du 3 août 2001

La démission de la société WEBER & BONTEMPS de son poste de commissaire aux comptes est acceptée et décharge lui est donnée. La société COMINDUS S.A. 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg est nommée nouveau commissaire aux comptes en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2002.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour extrait sincère et conforme

VITRUM LUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 21, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79372/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

HOLIDAY INTERNATIONAL COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 9.783.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 3 décembre 2001, vol. 177, fol. 9, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

(79368/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

HOLIDAY INTERNATIONAL COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 9.783.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 3 décembre 2001, vol. 465, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

(79369/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

SINTAGRO IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5426 Greveldange, 22, Knupp. R. C. Luxembourg B 22.814.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 27 novembre 2001, vol. 177, fol. 7, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

(79366/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

OPTI-MALER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall. R. C. Luxembourg B 54.340.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 3 décembre 2001, vol. 177, fol. 9, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

(79367/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

SQUIRE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 82.175.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2001:

- sont acceptées les résignations des administrateurs NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. et ALPMANN HOLDINGS LIMITED avec effet immédiat. Décharge leur est accordée.
- est confirmée avec effet immédiat la nomination de M. Ronald Léopold De Jong, de Mme Edline Isidra Wever tous deux demeurant Antwerpseweg, 288 à B-2340 Vlimmeren, Belgique et de la société SQUIRE CONSULTANTS B.V. ayant son siège social Verlengde Poolseweg, 34-36 NL-4818 CL Breda, Pays-Bas comme administrateurs.
- est acceptée avec effet immédiat la résignation de FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES S.A. en tant que commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

Pour SQUIRE INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 23, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79391/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

CARMIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 54.121.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire

(sous seing privé) du 5 novembre 2001

- 1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69.
- 2. L'assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 1.250 actions de la société et la modification des 1.250 actions de la société en 1.250 actions sans valeur nominale.
- 3. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euros (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme CARMIAN S.A. **Signatures**

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 21, case 8. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79371/545/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.

FONDATION PRO FAMILIA, Etablissement reconnu d'utilité publique.

Siège social: L-3598 Dudelange, 5, route de Zoufftgen.

Bilan au 31 décembre 2000 approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2001

Actif		LUF	Passif	LUF
Immobilisations		1.437.561	Capitaux propres	8.779.381
Logiciels informatiques	163.300	47.537	Patrimoine	7.149.265
Amortissements	(115.763)		Fonds de réserve	347.937
Autres installations	1.190.911	469.770		
Amortissements	(721.141)		Subvent. d'investissements	1.282.179
Mobilier	113.800	1		
Amortissements	(113.799)			
Matériel informatique	397.705	145.148		
Amortissement				
Mat. et Machines de bureau	1.289.160	678.164		
Amortissement	(610.996)			
Mobilier de bureau	153.591	96.941		
Amortissement	(56.650)			
Valeurs réalisables	2.344.903	Dettes < 1	an	1.661.653
Créances diverses	13.664			
Etat	2.331.239	Rémunéra	tions dues	81.634
Valeurs disponibles	7.244.919	Dettes envers CCSS		1.202.912
Caisses	154.909	Dettes diverses		377.107
Comptes courants	266.527	2 00000 4.7		
		Combtes de	e régularisation	14.000
Banques à terme/livret	6.823.483	Comptes di	- regularioución : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	
banques a corme, notice	0.023.103	Compte d	attente	14.000
Résultat		Compte d		572.349
_				
Total	11.027.383	Total		11.027.383

R. Schroeder / C. Dimmer Le Trésorier / Le Président

22032

Profits et Pertes

Charges	1999	2000	Produits	1999	2000
1. Charges externes en relation avec l'investissement	651.189	837.238	1. Ventes et prestations de services de la société	2.820.691	2.504.783
2. Charges en relation avec l'activité	1.357.177	1.728.998	2. Autres produits d'exploitation	25.194.928	28.483.532
3. Impôts et taxes	0	0	2.01 Subventions de l'Etat	24.666.731	27.785.619
			2.02 Produits d'exploitation		
4. Charges de personnel	24.888.579	26.043.863	divers	528.197	697.913
5. Autres charges					
de gestion courante	1.650.789	1.967.887	3. Produits financiers	173.029	306.100
6. Charges financières	3.049	2.968	4. Produits exceptionnels	450.491	406.036
S			5. Reprise s/amortissements		
7. Charges exceptionnelles	0	0	et provisions	57.335	0
8. Amortissements/Provisions			•		
Résultat de l'exercice		572.349	Résultat de l'exercice	280.786	0
Débit	28.977.260	31.700.451	Crédit	28.977.260	31.700.451

C. Dimmer / R. Schroeder Président / Trésorier

Budget prévisionnel de l'exercice 2001

Charges	2001	Produits	2001
 Charges externes en relation avec l'investissement	1.030.000	1. Ventes et prestations de services de la société	2.500.600
avec l'activité	2.700.000	2. Autres produits d'exploitation	29.575.000
3. Impôts et taxes	10.000	2.01 Subventions de l'Etat	28.675.000
		2.02 Dons	750.000
4. Charges de personnel5. Autres charges	26.639.600	2.03 Produits d'exploitation divers	150.000
de gestion courante	2.376.000	3. Produits financiers	200.000
		4. Produits exceptionnels	450.000
8. Amortissements/Provisions	600.000		
Débit	32.725.600	Crédit	32.725.600

C. Dimmer / R. Schroeder Président / Trésorier

Dudelange, le 21 mai 2001.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 562, fol. 1, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79379/000/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2001.